



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumains

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumains tenue le 20 juin 2016 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Madame Sophie Bouchard, secrétaire au greffe, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.2 Nomination maire suppléant
- 3.3 Entériner dépense/ Librairie Côte Itée
- 3.4 Association Forestière Côte-Nord/ Renouvellement d'adhésion 2016
- 3.5 Garantie prolongée et plan d'entretien FORD/ Desmeules Automobiles INC.
- 3.6 Emprunt de 47 500 \$/ Approbation de soumission
- 3.7 Concours local d'embellissement « Mon village fleuri » édition 2016
- 3.8 Offre de service/ Étude avant-projet – Agrandissement aréna de Les Escoumains
- 3.9 Protocole d'intente concernant le développement et la gestion du réseau d'accueil de Manicouagan/ Saison 2016

4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

- 4.1 Collecte de fonds/ Maison des Jeunes des Escoumains
- 4.2 Demande d'autorisation de droit de passage/ Loisirs Essipit
- 4.3 Demande d'appui financier/ Club Lions Escoumains-Bergeronnes
- 4.4 Demande de contribution financière/ Association de Chasse et pêche Nordique
- 4.5 Conseil de la Première Nation des Innus Essipit/ Invitation spéciale

5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ aréna mai 2016

9147



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

6.0 URBANISME

- 6.1 Rapport sommaire des permis du mois de mai 2016
- 6.2 Demande d'amendement au règlement relatif aux permis et certificats de Madame Carmen Pelchat
- 6.3 Mandat à Monsieur Jean-Yves Bouchard urbaniste relatif à la préparation d'un amendement au règlement de zonage

7.0 INCENDIE

8.0 VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois de mai 2016 – Département des travaux publics
- 8.2 Autorisation d'achat/ Sel de déglacage – Hiver 2016-2017
- 8.3 Soumission/ Nettoyage des stations de pompage

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)

- 9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM

11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS

12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS

- 13.1 La Corporation B.E.S.T. Golf de Tadoussac/ Invitation tournoi des élus en Haute-Côte-Nord

14.0 PROJETS

15.0 OFFRES DE SERVICES

- 15.1 Liste des offres de service

16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Dépôt/ Direction des programmes de déficience intellectuelle, troubles du spectre et l'autisme et déficience physique
- 16.3 Remerciements de la Popote Roulante « Les Délices Maison »
- 16.4 Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- 16.5 Correspondance de la Maison des Jeunes l'Entrados de Les Escoumins
- 16.6 Entretien des emprises de lignes sur le territoire de notre municipalité/ Hydro-Québec
- 16.7 Dépôt/ Demande pour faire l'installation de dos d'âne sur a rue de l'Église



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 16.8 Dépôt/ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- 16.9 Rappel aux propriétaires d'aréνας/ Régie du bâtiment Québec

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.1 Demande du Comité d'Embellissement de Les Escoumins
- 17.2 Dépôt/ Projet de ligne à 735 KV Micoua-Saguenay – Bulletin d'information générale – Hydro-Québec

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

19.0 AJOURNEMENT

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

AUTORISATION DE PAIEMENT/ COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de mai 2016 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		127 807,89 \$
Comptes à payer :	70 377,68 \$	
Annexe des comptes :	67 686,19 \$	
Total des comptes		265 871,76 \$

N° 16-06-175

Formules Municipales - No 4614-A-MST

N° 16-06-176



N° 16-06-177

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Madame Marie-Lise Poitras, conseillère, soit nommée maire suppléante pour la période du 20 juin au 19 septembre 2016 en remplacement de Madame Line Boulianne, laquelle termine son mandat ce jour même.

N° 16-06-178

ENTÉRINER DÉPENSE/ LIBRAIRE CÔTÉ LTÉE

ATTENDU QUE Madame Andrée Lessard, directrice générale, a procédé à l'achat de fournitures de bureau (3 chaises de bureau) pour les employés de la Municipalité à la Librairie Côté Ltée au montant de 869.97 \$ (huit cent soixante-neuf et quatre-vingt-dix-sept dollars) taxes en sus;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil entérine la dépense pour de la fourniture de bureau achetée chez Librairie Côté Ltée au montant de 869.97 \$ (huit cent soixante-neuf et quatre-vingt-dix-sept dollars) taxes en sus;

QUE les crédits requis soient prélevés à même le fonds de roulement pour une période de trois (3) ans.

N° 16-06-179

ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD/ RENOUELEMENT D'ADHESION 2016

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement pour le renouvellement d'adhésion de la Municipalité de Les Escoumins à l'Association Forestière Côte-Nord au coût de 50.00 \$ (cinquante dollars).

****AJOURNEMENT**

GARANTIE PROLONGÉE ET PLAN D'ENTRETIEN FORD/ DESMEULE AUTOMOBILES INC.

N° 16-06-180

EMPRUNT DE 47 500 \$/ APPROBATION DE SOUMISSION

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité de Les Escoumins accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins du Saguenay St-Laurent pour son emprunt de 47 500 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 98-300, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

8860 \$	3.98 %	2017
9160 \$	3.98 %	2018
9460 \$	3.98 %	2019
9860 \$	3.98 %	2020
10 160\$	3.98 %	2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;



No de résolution
ou annotation

6-06-181

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer ladite entente.

CONCOURS LOCAL D'EMBELLISSMENT « MON VILLAGE FLEURI » **ÉDITION 2016**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mission d'accueil du Village-Relais, il s'avère important de motiver la population et les commerçants à embellir et fleurir le village de Les Escoumins;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embellissement entend promouvoir la participation et l'implication des citoyens, citoyennes et commerçants, nous les encourageons à réaliser des actions concrètes qui favorisent l'embellissement du village;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins renouvelle son adhésion au Fleurons du Québec, laquelle représente une reconnaissance officielle des efforts collectifs pour embellir durablement notre milieu de vie;

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'embellissement préconise la tenue d'un concours local d'embellissement sur de nouvelles bases;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil de la municipalité de Les Escoumins officialise et autorise la tenue de l'édition 2016 du concours d'embellissement intitulé « Mon village fleuri »;

QU'un budget maximum de 3000,00 \$ (trois mille dollars) soit affecté à l'organisation du concours d'embellissement.

OFFRE DE SERVICE / ÉTUDE AVANT-PROJET – AGRANDISSEMENT **ARÉNA DE LES ESCOUMINS**

ATTENDU QUE Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, désire nous faire part de l'offre de service de la firme AXOR Experts-Conseils concernant l'étude d'avant-projet pour l'agrandissement du Centre Sportif Charles-Édouard Boucher (aréna) de Les Escoumins;

ATTENDU QUE cet offre de service consiste à un agrandissement pouvant accueillir des vestiaires (salle de joueurs) au niveau du sol ainsi que la maison des jeunes avec une cantine au niveau supérieur avec vue sur la glace et localisation de la salle mécanique (classe T) au niveau du sol;

ATTENDU QUE le firme d'ingénierie AXOR Experts-Conseils nous soumet un budget forfaitaire au montant de 12 900 \$ (douze mille neuf cents dollars) taxes en sus;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'offre de service de la firme AXOR Experts-Conseils concernant l'étude d'avant-projet pour l'agrandissement du Centre Sportif Charles-Édouard Boucher (aréna) de Les Escoumins au montant de 12 900 \$ (douze mille neuf cents dollars) conditionnellement à ce que la municipalité de Les Escoumins soit éligible à une subvention ou à un programme gouvernemental.

9151



N° 16-06-183

PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DU RÉSEAU D'ACCUEIL DE MANICOUAGAN / SAISON 2016

ATTENDU la lettre datée du 19 mai 2016 de l'ATR Manicouagan accompagnée du protocole d'entente concernant le développement et la gestion du Réseau d'accueil de Manicouagan pour la saison estivale 2016;

ATTENDU QUE ce protocole vise à assurer la desserte de services d'accueil et d'informations touristiques de qualité sur l'ensemble du territoire de la région touristique de Manicouagan;

ATTENDU QUE L'ATR et les gestionnaires ont intérêt à supporter le développement touristique de l'ensemble de la région et au bénéfice des membres et de la collectivité;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente concernant le développement et la gestion du Réseau d'accueil de Manicouagan pour la saison 2016 entre l'Association touristique régionale de Manicouagan, la Municipalité de Les Escoumins et le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit.

N° 16-06-184

COLLECTE DE FONDS/ MAISON DES JEUNES LES ESCOUMINS

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse des Escoumins désire effectuer une collecte de fonds au profit de la Maison des Jeunes;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse souhaite obtenir l'approbation du Conseil pour effectuer cette collecte qui se tiendra le lundi 5 septembre 2016 entre 9h00 et 16h00 sur la Route 138 en façade de l'école Marie-Immaculée;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse suivra attentivement les consignes que leur a donné le Ministère des Transports concernant les règlements qu'une demande a été envoyée à la Sureté du Québec pour la tenue de cette activité;

ATTENDU QUE le Comité Action Jeunesse demandera la collaboration d'adultes bénévoles et de 2 (deux) intervenantes pour faire la signalisation et assurer le bon déroulement de ce moyen de financement;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la collecte de fonds au profit de la Maison des jeunes de Les Escoumins le lundi 5 septembre prochain.

N° 16-06-185

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DROIT DE PASSAGE/ LOISIRS
ESSIPIT**

ATTENDU QUE les Loisirs Essipit procèdent actuellement à l'organisation de la 4^e édition d'une course traditionnelle, qui se tiendra le vendredi 22 juillet 2016 sous le nom de « *La grande expédition Kushpinanun* »;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE pour ce faire, les Loisirs Essipit ont besoin de notre autorisation pour circuler dans la municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU QUE ceux-ci aimeraient emprunter la rue Lepage ainsi que la rue du Quai;

ATTENDU QUE des bénévoles assureront la sécurité et la propreté des lieux tout au long de l'activité;

ATTENDU QUE les participants seront avisés qu'ils doivent en tout temps respecter les règles de sécurité routière ou toutes autres règles de sécurité;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise les participants de la 4^e édition de la course traditionnelle « *La grande expédition Kushpinanun* » à emprunter les rues Lepage et du Quai le 22 juillet prochain.

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ CLUB LIONS ESCOUMINS-
BERGERONNES**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 50 \$ (cinquante dollars) pour défrayer les coûts d'une annonce dans le bottin du Club Lions Escoumins-Bergeronnes.

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE/ ASSOCIATION DE
CHASSE ET PÊCHE NORDIQUE**

ATTENDU QUE l'Association de Chasse et Pêche Nordique de Les Escoumins a fait parvenir à la municipalité de Les Escoumins une lettre leur demandant une demande de contribution financière datée du 26 mai dernier;

ATTENDU QUE l'Association de Chasse et Pêche Nordique de Les Escoumins sollicitent une contribution financière sous forme de subvention ou de don équivalant le montant des taxes municipales payées par leur organisme;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil demande à l'Association de Chasse et Pêche Nordique de se diriger et de s'informer auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord étant donné que les taxes de services des matières résiduelles sont facturées par celle-ci.

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION DES INNUS ESSIPIT/
INVITATION SPÉCIALE**

ATTENDU QUE dans le cadre de la programmation du Pow Wow, le comité organisateur invite la municipalité de Les Escoumins à participer à une grande parade qui sera suivi d'un pique-nique géant;

ATTENDU QU'il serait intéressant de participer à la parade à bord du camion dix roues comme l'an passé;

IL EST PAR CONSÉQUENT

9153



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de participer à la parade du vendredi 22 juillet 2016 qui a pour thème « partageons notre culture » à bord du camion dix roues appartenant à la municipalité de Les Escoumins.

**** DÉPÔT**

Location de la salle multifonctionnelle/aréna mai 2016

**** DÉPÔT**

Rapport sommaire des permis du mois de mai 2016

N° 16-06-189

DEMANDE D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE MADAME CARMEN PELCHAT

ATTENDU QUE Madame Carmen Pelchat a formulé le 11 mai 2016 une demande de modification au règlement de zonage ayant pour objet d'agrandir la zone 34-F de façon à inclure à l'intérieur de cette zone la partie du lot 23 du rang 1 situé à l'intérieur de la zone 36-CH :

ATTENDU QUE l'immeuble est situé au 18 de la rue Pelchat et est identifié comme étant le lot 23 Partie du Rang 1, Canton Escoumins, lequel terrain compte une superficie de 2 901.3 mètres carrés;

ATTENDU QUE le terrain est situé en partie à l'intérieur de la zone 36-CH et en partie à l'intérieur de la zone 34-F du plan de zonage et que l'implantation d'une résidence unifamiliale projetée à l'intérieur de la zone 36-CH ne rencontre pas les conditions préalables à l'émission d'un permis de construction en vertu du règlement relatif aux permis et certificats pour la zone concernée soit le raccordement au réseau d'aqueduc et d'égout et dans les circonstances sont non constructibles :

ATTENDU QUE le propriétaire désire vendre le terrain en vue de la construction d'une résidence unifamiliale laquelle serait conforme à l'intérieur de la zone 34-F et respecterait les conditions prescrites pour cette zone soit la création d'un lot distinct, en front d'une rue publique et aucun service, ce qui nécessite par l'effet même l'installation d'un puits de captage d'eau souterraine et la mise en place d'une installation septique;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil de souscrire à la présente demande et ainsi permettre à court terme la réalisation du projet de construction d'une résidence unifamiliale sur la rue Pelchat;

IL EST PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil souscrive à la demande de Madame Carmen Pelchat et que la municipalité entreprenne les procédures d'amendement au règlement de zonage ayant pour objet d'agrandir la zone 34-F à même la zone 36-CH de façon à inclure dans cette zone la partie du lot 23 du rang 1.

Que cette modification réglementaire est sujette à son approbation par la MRC de la Haute-Côte-Nord et l'émission d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement ainsi qu'un engagement formel du futur acquéreur de réaliser le projet de construction d'une résidence unifamiliale au 18 de la rue Pelchat.

MANDAT À MONSIEUR JEAN-YVES BOUCHARD URBANISTE RELATIF À LA PRÉPARATION D'UN AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QUE Madame Carmen Pelchat a formulé une demande de modification au règlement de zonage ayant pour objet d'agrandir la zone 34-F de façon à inclure à l'intérieur de cette zone la partie du lot 23 du rang 1 situé à l'intérieur de la zone 36-CH;

ATTENDU QU'à la suite de la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, le Conseil a résolu de souscrire à la demande de modification de Madame Carmen Pelchat et à cette fin, d'entreprendre les procédures d'amendement au règlement de zonage;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE mandat soit donné à Monsieur Jean-Yves Bouchard, urbaniste de préparer un projet d'amendement au règlement de zonage ayant pour objet d'agrandir la zone 34-F à même la zone 36-CH du plan de zonage.

AUTORISATION D'ACHAT/ SEL DE DÉGLAÇAGE – HIVER 2016-2017

ATTENDU QUE nous devons procéder à l'achat de sel de déglacage pour la prochaine saison hivernale;

ATTENDU QUE nous avons reçu les soumissions de deux (2) entreprises différentes;

Compagnie	\$ / Tonne	Total (plus taxes applicables)
Mines Seleines (Forestville)	108.50\$/ tonne	14 730.36 \$
Mines Seleines (Grande-Anse)	106.50\$/ tonne	16 140.36 \$

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'achat de 120 tonnes métriques de sel de déglacage à l'entreprise Mines Seleine Forestville au montant de 14 730.36 \$ (quatorze mille sept cent trente et trente-six cents) incluant les taxes.

N° 16-06-192

SOUSSIONS/ NETTOYAGE DES STATIONS DE POMPAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'évaluation des soumissions de Groupe Sanidro et de Sani-Manic Côte-Nord inc. pour le nettoyage des stations de pompage;

Compagnie	Total (plus les frais applicables)
Groupe Sanidro	13 855.32 \$
Sani-Manic Côte-Nord Inc.	12 135.00 \$

9155



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense budgétaire de 12 135.00 \$ (douze mille cent trente-cinq dollars) incluant tous les frais pour le nettoyage des stations de pompage et réseau d'égouts par Sani-Manic Côte-Nord inc.

**** DÉPÔT**
**Rapport des travaux effectués pour le mois de mai 2016 –
Département des travaux publics**

**** DÉPÔT**
Niveau d'eau du lac Gardner – Eau potable

157 pouces – pleine capacité

**** DÉPÔT**
Liste des offres de services

**** DÉPÔT**
**Direction des programmes de déficience intellectuelle,
troubles du spectre et de l'autisme et déficience physique**

**** DÉPÔT**
Remerciements de La Popote Roulante « Les délices maison »

**** DÉPÔT**
**Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes
aînées**

**** DÉPÔT**
**Correspondance de la Maison des Jeunes l'Entrados de Les
Escoumins**

**** DÉPÔT**
**Entretien des emprises de lignes sur le territoire de notre
municipalité/ Hydro-Québec**

**** DÉPÔT**
Demande pour faire l'installation de dos d'âne sur la rue de l'Église

**** DÉPÔT**
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

**** DÉPÔT**
Rappel aux propriétaires d'arénas/ Régie du bâtiment Québec

N° 16-06-193
DEMANDE DU COMITÉ D'EMBELLISSMENT DE LES ESCOUMINS

ATTENDU QUE le Comité d'embellissement souhaite organiser un concours pour les jeunes de la Maison des Jeunes des Escoumins;

ATTENDU QUE ce concours consiste à créer des épouvantails sous le thème « les pirates » dans le cadre de la fête de l'Halloween en octobre prochain;

ATTENDU QUE le Comité d'embellissement voudrait remettre une bourse de 50 \$ (cinquante dollars) à la plus belle création parmi tous les participants;

ATTENDU QUE cela permettra de décorer la promenade de la Baie et d'afficher les œuvres des jeunes, comme dans les années passées;

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la remise d'une bourse de 50 \$ (cinquante dollars) lors du concours pour les jeunes de la Maison des Jeunes des Escoumins dans le cadre de la fête de l'Halloween en octobre prochain.



No de résolution
IPÔT
d'annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

Projet de ligne 735 kV Micoua-Saguenay – Bulletin d'information générale – Hydro-Québec

N° 16-06-194

INSTALLATION DE NOUVELLE SIGNALISATION DEVANT LE CAFÉ-BAR KIBOIKOI

ATTENDU l'ouverture du nouveau café-bar Kiboikoi en mai dernier situé au 319, route 138.

ATTENDU QUE la circulation dans la rue située en façade du café-bar Kiboikoi est problématique depuis son ouverture pour les usagers et les résidents de cette rue;

ATTENDU QU'il serait bénéfique de procéder à l'installation de panneaux de signalisation « défense de stationner » (NO PARKING) d'un seul côté de la rue;

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics à faire installer des panneaux de circulation « défense de stationner » (NO PARKING) dans la rue situé en façade du café-bar Kiboikoi.

PÉTITION CONTRE L'INSTALLATION D'UN SENS UNIQUE DANS LA RUE LÉVESQUE

N° 16-06-195

Formules Municipales - 4614-A-MST

NOUVELLE SIGNALISATION SENS UNIQUE / RUE LÉVESQUE

ATTENDU QU'en date du 7 juin 2016 les résidents de la rue Lévesque ont été avisé qu'une nouvelle signalisation « circulation à sens unique » serait installée incessamment étant donné que cette rue représente un danger pour les usagers;

ATTENDU QU'une pétition provenant de citoyens de la rue Lévesque contre l'installation de cette signalisation a été déposé à Monsieur André Desrosiers, maire, le 20 juin dernier;

IL EST PAR CONSÉQUENT

PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'installation de la nouvelle signalisation de rue « circulation à sens unique » pour une période de temps temporaire.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2016

N° 16-06-196

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la séance du 20 juin 2016 soit ajournée au 4 juillet 2016 à 19 heures.



N° 16-06-197

No de résolution
ou annotation

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 20h30 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **9**

André Desrosiers,
Maire

Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.